

LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN A SA NOUVELLE CHEFFE DE PROJET !

Depuis le 6 janvier 2025, Alison Roblin a rejoint l'équipe municipale en tant que cheffe de projet Petites Villes de Demain.

Son rôle ? Accompagner la commune dans son développement et la mise en œuvre des projets concrets déterminés lors de la réalisation de notre plan-guide pour améliorer le cadre de vie des habitants. Le chef de projet agit comme un véritable chef d'orchestre, en lien direct avec les élus, les acteurs locaux et les habitants, pour coordonner et accélérer les projets essentiels à la revitalisation de la ville.

Le programme « Petites Villes de Demain » a été créé pour dynamiser notre commune, porté par l'État à travers l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et ses nombreux partenaires (ministères, Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe...). L'ANCT pilote ce programme, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département.



Ce programme aide les petites villes à se transformer et à répondre aux défis de demain sur des sujets tels que le commerce, l'habitat, la mobilité, ou encore le tourisme. Grâce à cette dynamique, Saint-Satur peut bénéficier d'un accompagnement renforcé pour mener à bien des actions phares, comme par exemple :

- La reconversion des silos et le travail de mémoire du site, pour préserver et valoriser notre patrimoine,
- La pacification du bourg, avec une réflexion sur la circulation et les espaces publics pour un cadre de vie plus agréable,
- Le soutien aux commerces, afin de redonner de l'attractivité et des services de proximité aux habitants.

Cette démarche témoigne de notre engagement à faire de Saint-Satur une ville tournée vers l'avenir. Habitants, commerçants, associations, vous êtes invités à partager vos idées et à participer aux événements pour co-construire une ville qui vous ressemble !

SAINT-SATUR SE TOURNE VERS L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La Municipalité a été sollicitée afin d'installer un dispositif permettant de produire de l'électricité verte sur la commune. Nous avons donc lancé une étude afin de l'installer sur l'ancien site des silos, en bord de canal. Nous n'aurons ainsi plus à financer

l'aménagement de cet immense espace. Les Gordonniens conviendront que ces moulins à vent sont beaucoup plus discrets dans le paysage que les anciens bâtiments des silos, et amènent une touche de poésie qui nous donnera à tous le sourire !



Conseil municipal du 5 décembre 2024 :

- **Les tarifs municipaux ont été approuvés.** Ils sont consultables en mairie ou sur le site de la mairie et concernent les locations de salles, C(SC, salles en mairie et Mille-clubs), les tarifs de la cantine, de la garderie et du transport scolaire, du cimetière, et des emplacements au marché comme au port de plaisance.

FOCUS SUR NOS ENFANTS

Garderie : pour les quotiens familiaux (QF) < 581, 0.45 € / ½ heure pour moins de 20 ½ h par semaine, 0.40 € au-delà. Pour les QF ≥ 581, 0.50 € pour moins de 20 ½ h par semaine, 0.45 € au-delà. Sauf circonstances exceptionnelles, chaque dépassement d'horaire entraînera une facturation forfaitaire supplémentaire de 5 €.

Cantine : l'aide de l'état permettant de soutenir le dispositif « cantine à 1 € » en fonction du QF est reconduite pour 3 ans, ce qui permet à la commune de poursuivre cette action débutée en 2022. QF de 0 à 1000 : 1€, de 1001 à 1600 : 2.70 €, au-dessus 3.20 €. Une majoration de 5 € supplémentaire sera pratiquée sur le prix du repas en cas de fréquentation sans réservation du service.

Inscription au transport scolaire : 25 € par enfant.

- Le conseil approuve la proposition de contribuer au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (aide au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone).
- **M.le Maire propose de poursuivre le dispositif « carte de piscine à 10 € ».** La commune achète à la CDC des cartes de 10 entrées à 25 € et les refacture 10 € aux enfants de Saint-Satur. Une carte max par enfant. Adopté.
- **L'aide communale « bourse au permis de conduire »** est étendue aux jeunes de 15 à 25 ans (auparavant 18-25). Elle reste fixée à 200 €, en contrepartie d'un engagement citoyen volontaire de 10 heures au sein d'une association locale ou des services municipaux.

Le dossier de demande est à retirer en mairie.

- La commune de Saint-Satur s'est vue attribuer la dénomination de commune touristique pour une durée de 5 ans depuis juillet 2020. Afin de valoriser notre territoire, le conseil valide la demande de renouvellement de cette reconnaissance. Nous remplissons les conditions requises : disposer d'un office de tourisme classé compétent, organiser, en périodes touristiques, des animations, notamment dans le domaine culturel, artistique, gastronomique ou sportif et disposer d'une capacité d'hébergement en nombre suffisant. Pour info, Saint-Satur propose une offre d'hébergement de 1225 personnes soit 85 % de sa population permanente

- Le contrat de prestation de service par régie intéressée pour la gestion du port de plaisance de Saint-Satur est reconduit avec Tendence Mocileya pour une durée de deux ans, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.

- **Le Service de Gestion des Routes du Département** a informé la commune sur la possibilité d'abroger les plans d'alignement parfois très anciens et qui ne correspondent plus aux objectifs de gestion des voiries. L'alignement est la détermination par l'autorité administrative de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines. Sa fonction première était de permettre l'évolution du réseau routier en élargissant notamment les voies de circulation afin de les adapter aux nouveaux usages ou de dégager la rue de constructions pouvant être nuisibles à la sécurité, à la salubrité ou à l'aspect esthétique. Les servitudes d'alignement impliquent que lorsqu'un immeuble est frappé d'alignement, tous les travaux dits confortatifs sont interdits. Une enquête publique portant sur la suppression des plans d'alignement sera menée conjointement à celle relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, effectuée par CDC.

Conseil municipal du 26 juin 2024 :

- Le conseil municipal décide d'un don de 1000 € à la Protection Civile pour soutenir **les victimes du cyclone Chido à Mayotte**.
- **Des équipements de sonorisation** seront installés au centre socio-culturel pour permettre d'accueillir une programmation culturelle plus riche et d'offrir des conditions d'accueil adaptées à la réalisation de spectacles de qualité. Le coût est estimé à 14900 € dont 80 % subventionnés.
- **L'équipe d'animation périscolaire** bénéficiera en 2025 de séances d'analyse de leurs pratiques et d'une formation pour favoriser la communication au sein de l'équipe, subventionnées par la CAF.

- **Les enfants de la garderie** bénéficieront en 2025 de séances d'éveil artistique, culturel, scientifique et sportif grâce à des partenaires extérieurs variés. La CAF subventionnera ce projet de 3000 € à hauteur de 90%.

Les mouvements de personnel

Elle a rejoint nos services :



Pauline JAOUEN,
Contractuelle animation/entretien
(remplacement de personnel)

**ROSE-BLANCHE PREND SA RETRAITE**

Elle est une figure emblématique du commerce Gordanien, la plus ancienne d'ailleurs... Rose-Blanche va prendre une retraite bien méritée cet été, après plus de 35 ans de présence rue du Commerce.

Elle a ouvert la librairie-papeterie du viaduc le 2 janvier 1990, après avoir passé 15 ans à Major. Autant dire, une vie au service de ses clients !

Elle organise d'ailleurs une braderie à partir du mois de mai afin d'écouler le stock de ses trésors... Rose-Blanche a une multitude de références qui comblera les besoins de chacun !

Retour sur les travaux du 1^e trimestre 2025

Les services techniques ont profité de la saison hivernale pour réaliser divers travaux d'entretien des bâtiments, de voirie et de préparation de la saison printanière.

Côté écoles, ils ont procédé à la réfection du plafond d'une classe de l'école élémentaire pour une meilleure insonorisation. Les fenêtres des classes arrières de l'école maternelle ont été remplacées (GRAILLOT 31 731 €). Le photocopieur de l'école élémentaire en fin de contrat a été remplacé (Bureautique Diffusion 4 380 €).

Nos services techniques ont encoffré les armoires électriques dans divers bâtiments communaux afin de les mettre aux normes.

Ils ont arraché la haie du parking de l'Abbatiale pour un meilleur aménagement de l'espace.

En partenariat avec le Département du Cher, une expérimentation de sécurisation de la circulation a été menée rue du Commerce (coussin berlinois devant l'école maternelle) et avenue de Fontenay (chicanes). Un retour vous sera fait prochainement.

Un ordinateur portable a été acheté en mairie pour le poste de Chef de projet Petites Villes de Demain (ID Berry 1480 €).

Côté voirie, ENEDIS a repris les travaux d'enfouissement du réseau haute tension dans diverses rues de Saint-Satur.

RUE AMAGAT et ses rues périphériques :

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont été retardés, Orange n'ayant pas pu finaliser dans les temps initialement impartis. L'achèvement des travaux d'enfouissement a été reporté à mars 2025 avec la dépose des poteaux.

En parallèle, l'entreprise ROBINEAU a été missionnée pour effectuer la réfection du réseau d'eaux pluviales des rues La Barraque, rue de Chappes et rue Porte de Sancerre pour un montant de 71 250 € TTC.

L'entreprise ROBINEAU poursuivra ensuite les travaux de reprise de la voirie rue Amagat et dans les rues périphériques.



Syndicat viticole de Saint-Satur



Pour de nombreux historiens, Saint-Satur est considéré comme le berceau du vignoble Sancerrois.

Les premières traces de la culture de la vigne remontent à l'Antiquité, à l'époque des Biturgiens. Par la suite, la fondation de l'abbaye de Saint-Satur par les moines bénédictins, au temps des Mérovingiens, joua un rôle déterminant dans l'essor du vignoble. Les ordres cisterciens et augustins, qui leur succédèrent de l'époque carolingienne aux guerres de religion, contribuèrent également à la reconnaissance du vignoble Gordonien. L'histoire du vignoble Sancerrois et de ses vins n'en était alors qu'à ses prémices.

Des guerres de religion à aujourd'hui, Saint-Satur et son vignoble ont connu de nombreux bouleversements.

Les moines ont laissé place aux vignerons, qui perpétuent encore aujourd'hui ce savoir-faire séculaire. À la fin du XIX^e siècle, la confrérie de Saint-Vincent et le syndicat viticole comptaient plus de 400 confrères à Saint-Satur. À cette époque chacun, rentier, boucher, tonnelier ou vigneron, pouvait y adhérer moyennant une contribution de 50 centimes par confrère.

Le XX^e siècle fut marqué par plusieurs présidents emblématiques à la tête du syndicat. Maurice Laporte, Roger Letour et Paul Turpin s'y succédèrent avant que René Laporte ne prenne le relais en 1968. Sous sa présidence, la confrérie de Saint-Vincent de Saint-Satur et le syndicat viticole fusionnèrent, en raison de la diminution constante du nombre de confrères. À cette époque, le syndicat avait encore de nombreuses responsabilités : vente de bouteilles vides, de cartons, de produits de traitement, de fils de fer, d'engrais, et même de bois de greffage vendu au mètre linéaire. Si en 1968, Saint-Satur comptait encore 16 vignerons, aujourd'hui, ils ne sont plus que 7.

René Laporte passera la présidence à son fils Jean-Pierre en 1996.

Dès 1997, une réflexion importante entre la mairie et les vignerons naît, concernant la possibilité d'éventuels travaux hydrauliques pour protéger les habitants et préserver notre terroir

de l'érosion causée par l'eau. Le mode conventionnel de culture de la vigne, la construction de zones pavillonnaires et l'urbanisation modifient sensiblement l'écoulement naturel des eaux de pluie. Lors d'orages, ce phénomène est accentué, et des coulées de boue et de pierres envahissent la départementale, traversant la commune, ainsi que certaines habitations.

En 1998, il a été décidé de lancer d'importants aménagements en étroite collaboration avec Guy Poubeau, maire de la commune, et le syndicat viticole de Saint-Satur.

Trois bassins de décantation, des chemins en béton armé et un bassin à ciel ouvert, complétés par un autre au lieu-dit des « Jeugny », ont été créés pour protéger Fontenay, Saint-Satur et la Mi-Voie.

À la fin de l'année 2000, après trois ans de travaux, ces aménagements étaient terminés et pleinement fonctionnels. Ils ont permis de rétablir une gestion efficace des eaux, apportant ainsi une tranquillité retrouvée à la commune.

L'introduction du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) a marqué un tournant décisif. Le monde viticole a alors adapté ses pratiques. Les sols de notre commune, jonchés de silex usuriers, caractéristiques de notre terroir Gordonien, sont désormais travaillés et enherbés. Ce changement de méthode culturelle permet de limiter les risques d'érosion tout en ayant un impact plus respectueux de l'environnement.

En 2004, faute de participants, Jean-Pierre Laporte, président du syndicat et de la confrérie, proposa que les communes ligériennes de Ménétréol-sous-Sancerre, Saint-Satur et Thauvenay se regroupent pour célébrer leur Saint Patron, Saint-Vincent. Cette initiative fut accueillie positivement par les trois communes. Depuis lors, sous la forme d'une Saint-Vincent tournante, un village accueille les deux autres pour la messe de Saint-Vincent, suivie du partage de la galette accompagnée du vin de l'année.

En 2005, le projet "Un arbre, un vigneron", lancé par l'Union Viticole Sancerroise, vit le jour. Six arbres furent plantés le long du bassin de laminage des « Jeugny », sous la supervision de notre nouveau maire, Madame Cienneau. Là encore, le syndicat trouva une oreille attentive. L'harmonie entre la commune et les acteurs économiques locaux repose sur une communication ouverte et des relations cordiales et confraternelles.

En 2007, la disparition de René Laporte résonne comme un coup de tonnerre. Son départ laisse une profonde tristesse dans la communauté, lui qui a tant apporté à Saint-Satur et au milieu viticole. Maire de Saint-Satur, Président de l'Union Viticole Sancerroise, Président de la Fédération des Vins du Centre, membre de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) et écrivain talentueux, son héritage demeure gravé dans les mémoires. Sa disponibilité sans faille, son empathie et sa capacité à narrer des histoires inoubliables, notamment lors des Saint-Vincent, ont marqué les esprits.

En 2008, Sylvie Méchin prend la présidence du syndicat, devenant ainsi la première femme à occuper ce rôle dans le vignoble sancerrois. Elle est également la première à représenter un syndicat en tant que Présidente au sein de l'Union Viticole Sancerroise (UVS). Progressivement, elle rejoint le bureau de l'UVS avant de devenir trésorière, un poste qu'elle occupe toujours aujourd'hui, entourée de plusieurs femmes.

En 2010, sous son impulsion, un groupe de vignerons d'Amigny, Chavignol, Sancerre et Saint-Satur lance la création d'une station de traitement des effluents vinicoles et viticoles pour alléger la station d'épuration de Saint-Satur pendant les vendanges. Cette initiative, pionnière en France, a inspiré de nombreuses démarches similaires ailleurs dans le pays. Sylvie, alias « Petit Silex », mettra, là encore, toute son énergie et son expertise au service de ce projet ambitieux.

En 2020 Sylvie décide de passer la main de la présidence du syndicat pour se consacrer à d'autres projets, et c'est la jeune vigneronne Julie Noël qui lui succède. En 2022, Julie cède à son tour le relais à Cédric Bourgeois du Domaine Laporte, bouclant ainsi un cycle.

Aujourd'hui, le Syndicat Viticole de Saint-Satur poursuit plusieurs actions, telles que les prélèvements de vin pour la labellisation AOP Sancerre, sa participation à des événements comme la foire aux vins de Sancerre, la Saint-Vincent, ainsi que le soutien aux associations locales. Le Syndicat reste un acteur engagé, profondément ancré à Saint-Satur, où l'esprit de convivialité et de fraternité perdure. Il lui revient de transmettre ces valeurs aux générations à venir et de continuer à faire briller le splendide vignoble de Saint-Satur, riche de son passé millénaire, en parfaite symbiose avec les Gordonniens.

Sylvie Méchin

RENÉ LAPORTE, UN MAIRE VIGNERON À SAINT-SATUR

René Laporte est né le 16 novembre 1922 et décédé le 25 février 2007. Il fut Maire de Saint-Satur de 1971 à 1983, après avoir été Adjoint de M. Emile Galopin, qu'il avait remplacé, en 1970. Il était également Président de l'Union Viticole Sancerroise et des Unions Viticoles du Centre dès 1968 jusqu'en 1996, et membre du Conseil National de l'INAO.

Saint-Satur lui doit, entre autres, ces réalisations durant ses mandats avec ses Conseillers Municipaux et Adjoints :

- La création de la piscine de Saint-Satur,
- Le tout-à-l'égout dans toute la ville de Saint-Satur avec la SAUR,
- L'aménagement et la création, à partir d'un chemin de terre, de la route de Meniau,
- La démolition de maisons devant la Chapelle de Saint-Thibault, améliorant le virage étroit et mettant en valeur la Chapelle, invisible auparavant,
- Les lotissements de Reine-Blanche, de Meniau et du Bois de Charnes,

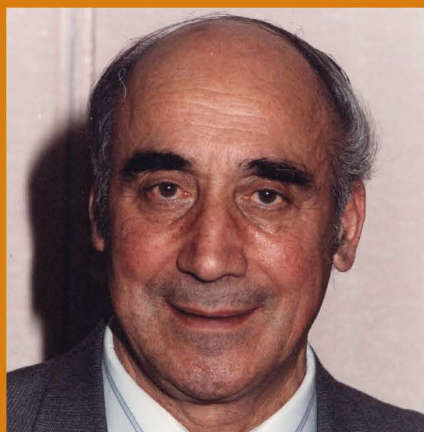
René Laporte a longtemps animé la Saint-Vincent en Mairie. De nombreuses personnalités répondaient à son invitation et il aimait égayer, à cette occasion, son auditoire avec les histoires des vignerons d'autrefois. Car René Laporte était également un écrivain reconnu de romans historiques ayant pour cadre Saint-Satur et le Sancerrois.

En voici pour preuve sa Bibliographie, à (re)-découvrir et savourer dans les salons de son petit village.

1988 "Un Viaduc en Sancerroisie". La construction du Viaduc de Saint-Satur (1891-92-93)

1991 "Gordovinée : De l'Allée des Cyclopes à l'Arène Blanche". Roman de l'antique Sancerroisie

1992 "Un Pont Suspendu en Sancerroisie à Saint-Thibault-sur-Loire 1834-1934"



1994 "La Seconde Vie de François Villon". "L'abbaye de Saint-Satur au XV^e siècle"

1996 "Le Carroir de Velours à Sancerre". "Au temps des héritiers de Jacques Cœur"

1997 "Les Secrets de la Forêt de Charnes, villa carnis". "La Guerre de Cent Ans en Sancerroisie"

1998 "Gordona". Le roman de la ville Gallo-Romaine de Gordona, enfouie sous le sol de Saint-Thibault, au bord de la Loire

2000 "Quand la Sancerroisie m'était contée"

René Laporte était aimé et respecté, sa disparition a été profondément regrettée dans tout le Sancerrois.

"...Il faisait siennes les préoccupations de ses habitants, sensible à la moindre injustice. Pour les autres, il a dépensé son temps et son énergie sans compter, toujours quand il le fallait..."

Extrait de l'hommage de Guy Poubeau à René Laporte

INSCRIPTION AUX ÉCOLES ET SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pensez à inscrire vos enfants à la garderie, à la cantine et au transport scolaire pour la rentrée 2025. Les inscriptions seront à réaliser en ligne à partir du 19 mai 2025 : www.monespacefamille.fr.

Pour les nouveaux arrivants aux écoles maternelle et élémentaire de Saint-Satur, les inscriptions doivent être réalisées en mairie et à l'école durant le mois de mai et juin 2025.

TONTE ET BRUITS DE VOISINAGE

Respectons la tranquillité de nos voisins même par beau temps! Les travaux temporaires, de bricolage comme de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, ne sont autorisés que :

- du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h30 - 19h30 ;
- le samedi : 9h - 12h / 15h - 19h ;
- le dimanche et les jours fériés : 10h - 12h.

RAPPEL : NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !

Horaires d'été de la déchetterie de Vinon, d'avril à octobre :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 14h - 18h

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h

À partir du **VENDREDI 2 MAI**,

LA COLLECTE REDEVIENT HEBDOMADAIRE.

Sortez vos 2 bacs (noir et jaune) le jeudi soir, pour une collecte le vendredi.

FERMETURE PASSAGE À NIVEAU DE TRACY-SUR-LOIRE :

Fermeture à toute circulation (piétons, véhicules...) du passage à niveau de la gare de Tracy-sur-Loire du 4 avril au 13 mai 2025 les nuits de 19h à 7h, du lundi au samedi matin.

OPÉRATION « BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL »

Si vous pratiquez le jardinage au naturel, que vous contribuez à préserver l'eau et la biodiversité, et que vous souhaitez partager vos trucs et astuces en ouvrant votre jardin aux visiteurs le temps d'un WE, prenez contact avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Brenne-Berry par mail à info@cpiebrenne.fr ou au 02 54 29 23 43. Une visite de votre jardin sera organisée de manière à vous présenter l'opération et à vous intégrer à l'édition 2025 ! + d'infos sur cpiebrenne.fr

NOUVEL ÉQUIPEMENT AU CENTRE SOCIO-CULTUREL

Notre salle est désormais sonorisée et équipée d'un écran et d'un vidéoprojecteur fixes. Ce matériel pourra être loué lors de vos manifestations au CSC pour 150 €. Renseignements en mairie.

RETOUR LOIRE PROPRE

Samedi 15 mars, la 11^e édition de l'opération "J'aime la Nature Propre" a réuni une quarantaine de personnes et beaucoup d'enfants. Au moins 5 m³ de déchets ont encore été ramassés. Bravo et un grand merci aux participants !

Où est-ce à St-Satur?

Solution n° 39 :
Graffiti réalisé par
Laetitia Cafali,
alias LAEC,
sur les murs des silos
en face du cimetière.



ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés :

DAVIDIAN Paul - 16 décembre 2024

LÉGER Eliane née DAMPIERRE - 18 décembre 2024

PICARD Josette née LAPRUNE-MAERTEN - 7 janvier 2025

BESLE Michèle née CLERGET - 8 janvier 2025

GALOPIN Michel - 9 janvier 2025

DELETANG Yvette née JOUSSE - 24 janvier 2025

OLIVIER Bruno - 26 janvier 2025

PRETTE Anne-Marie née DAUFIN - 30 janvier 2025

CIROTTE Marie née MIGEON - 2 Février 2025

POULET Roland - 21 février 2025

BRARD Marie née SAULNIER - 25 février 2025

Ils nous ont rejoints :

DANTONEL Liam - 20 janvier 2025

CARRERE Théa - 6 février 2025

Nouveaux commerçants

• **Rachel LEVY** - Chirurgien-Dentiste - rue Hilaire
Amagat - 02 48 72 66 51

• **Le Cocoon de Soy** - Wellness et Beauty Truck
(camion itinérant bien-être et beauté) - 2 fois / mois
les lundis au Mille Club - 06 79 93 12 90 - Infos et
réservations sur <https://paa.ge/lecocoondesoy>

• **O D'Lices Burger - Food Truck** - Les lundis de 18h à
20h30 Place de la République - 06 11 36 11 35

• **La Fiesta - Food Truck** - les samedi soir - place de la
République

Ils ont changé de locaux :

• **CYCLES SANCERROIS** - Vente et réparation de vélos
6 rue du Commerce - 02 48 54 38 59 -
cyclessancerrois/orange.fr

OBJETS TROUVÉS

Clés avec porte-clé «VERYSURE» et badge garage,
Trousseau avec mousqueton bleu, Collier Chat
avec un Air Tag, Bip portail/garage 4 boutons gris
boîtier noir

Contactez la Mairie.



Vous souhaitez connaître la pharmacie de
garde ? Contactez Résogardes au **3237**

« Le P'tit Gordon » - AVRIL 2025 - N°40

Journal trimestriel d'information de la ville de Saint-Satur -
36 rue du Commerce - 18300 Saint-Satur.

Directeur de publication : Christian DELESQUES, Maire.

Comité de rédaction : Commission communication.

Coordinateur distribution : Christian CARRÉ.

Graphisme : Inore Groupe Impression.

Fabrication : Inore Groupe Impression.

Le P'tit Gordon est distribué gratuitement aux habitants.

Portage à domicile par des conseillers municipaux
et des citoyens bénévoles.



Retour sur... Les dépenses de 2024

Voici le détail des dépenses que nous avons réalisées pour les différents bâtiments, services ou activités ainsi que les recettes correspondantes.



Coût des SERVICES ENFANCE

- École maternelle : 28 208 € (805 € / enfant)
- École élémentaire Léon Théveny : 35 185 € (799 € / enfant)
- Cantine municipale : 51 524 €
- recettes : 28 490 €
(Prix repas : 3,05 € / 2,55 € / 1 €)
- Garderie : 10 325 € - recettes 36 184 €
- Transport scolaire : 8 921 €
- Personnel service animation : 252 257 €



Coût de DIFFÉRENTS BÂTIMENTS

- Abbatale : 4 257 €
- Centre socio-culturel : 129 040 €
recettes : 44 009 €
- Mille-club : 2 701 € - recettes : 340 €
- Bibliothèque : 10 529 €
- Bâtiment de la Poste : 6 474
(recettes : 3 433 €)
- Camping : 33 789 € (recettes : 10 000 €)
- Port : 45 755 € (recettes : 18 162 €)
- Cimetière : 13 809 € - recettes 4 100 €
- Marché : 7 389 € - recettes 11 412 €



Coût des SERVICES MUNICIPAUX

- Ateliers municipaux : 15 915 €
- Véhicules et gros outillages : 49 521 €
- Personnel service technique : 241 569 €
- Fonctionnement de la Mairie : 25 574 €
- Personnel service administratif et police municipale : 205 826 €



Focus sur le coût de CERTAINES ACTIVITÉS

- Travaux de voirie : 38 831 €
- Colis, bons et repas des aînés : 7 563 €
- Communication : 12 386 €
- Décorations de Noël : 7 758 €
- Éclairage public : 31 366 €
- Fleurissement : 7 973 € (fournitures uniquement)
- Jardin Partagé : 857 €
- Loire à vélo : 2 300 €
- Aménagement Pôle touristique : 146 566 €
(subventionné à 80%)
- Reconversion des silos : 12 944 €
- Remboursement des emprunts :
intérêts 36 302 € - capital 84 386 €



Coût par BÂTIMENT ASSOCIATIF

- Terrains de rugby et vestiaires : 26 133 €
- Tennis : 5 169 €
- Local 4S : 1 582 €
- Comité des Fêtes : 6 538 €

Un poisson d'avril
s'est glissé dans ce numéro,
Aucun projet éolien
n'est prévu à Saint-Satur,
et l'aménagement du site
des silos suit son cours !

APPEL À TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS SUR LA RÉSISTANCE DANS LE CHER NORD

Le Cercle d'Etudes Historiques et Archéologiques du Sancerrois (CEHAS) consacre l'année 2025 à un travail de recherche sur la Résistance dans le Cher Nord.

Le travail de collecte des témoignages directs ou non est primordial, avant leur effacement définitif. Si vous avez vous-même ou l'un de vos proches un témoignage à apporter, ou des documents à faire vivre, n'hésitez pas à les transmettre au CEHAS. Les témoignages seront entendus et enrichiront le fonds documentaire. Les documents écrits ou photographiques éventuels pourront être confiés au CEHAS ou bien copiés avec l'accord des propriétaires.

Ce travail de collecte donnera lieu à la parution d'un fascicule de la collection « Terres de Résistance » avec le contrôle et le soutien du

Musée de la Résistance de Bourges, de l'association des Amis du Musée de la Résistance et du Conseil Départemental.

Un objectif de présentation du travail réalisé est fixé dans le Sancerrois aux environs du 8 mai 2025, lors d'une Commémoration.

Sont déjà programmées une exposition sur la Résistance « Ceux du Maquis » salle du RDC de la mairie de Sancerre, du 5 au 10 mai 2025, ainsi qu'une conférence de Xavier Truffaut, Directeur du Musée de la Résistance, « Tracts et journaux clandestins de la Résistance », le 10 mai.

Contacts : Bernard Debard au 06 59 00 68 79, Gérard Letréguilly au 07 86 39 42 18 et Martine Brion au 06 17 49 21 52. E-mail : cerclehistoriquedusancerrois@gmail.com.

C'est au programme !

Dimanche 6 avril à 14h : Loto des 4 Pattes - au Centre Socio-Culturel



Dimanche 25 mai de 8h à 17h - Brocante - au port de plaisance - Inscription au 06.17.49.21.52 ou brocsaintsatur@gmail.com (2.50 € le mètre)



Dimanche 6 avril de 9h à 17h : Marché aux livres anciens - à la Chapelle de Saint-Thibault

Dimanche 13 avril à 15h : Théâtre - Cie les Trois Coups - Attention ! Sac poubelle égaré ! - Ma mère est un Panda - Entrée 10€ - Gratuit moins de 12 ans - au Centre Socio-Culturel



Samedi 31 mai à 17h : Vernissage "Au fil de l'Art 2025" - Photographe invité : Jean Frémot Square Louise Guillaumot et la plasticien BISK à la fresque.

Samedi 7 juin à 14h : Loto des 4 Pattes - Centre Socio-Culturel



Dimanche 8 juin de 9h à 17h : Marché aux livres anciens - à la Chapelle de Saint-Thibault

Mercredi 16 avril de 14h30 à 18h30 : Don du sang - Centre Socio-Culturel



Dimanche 20 avril à 15h - Chasse aux œufs pour les enfants jusqu'à 10 ans - Jardin du viaduc - Gratuit - Inscription jusqu'au 18 avril. Jeux gratuits pour tous les âges.



Vendredi 2 mai à 20h30 : Concert Astrid Veigne (duo) et son projet "Ary Nafana" - Café de l'Union - Assiette dès 19h, sur réservation, 13 €



Dimanche 4 mai de 9h à 17h : Marché aux livres anciens et Troc Pousses (troc de plantes) - Chapelle de Saint-Thibault avec une conférence de P Marcq.



Vendredi 20 juin à 18h - Fête de la musique - rue Hilaire-Amagat - Scène ouverte à partir de 18h sur inscription



Samedi 24 mai à 17h : Concert « Leçons de Ténèbres du Jeudi Saint » - D'Ilyès Bouyenzar et Benoît Dugas - par l'Ensemble vocal "Passiflora" - à l'Abbatiale de Saint-Satur



Association amagART
au Café de l'Union

26 rue Hilaire Amagat à Saint-Satur -
Tél. : 06 63 22 76 34



Le Comité des Fêtes
Contact : 07 81 24 31 86.

30...

c'est le nombre
maximum
d'emplacements
disponibles pour les
commerçants
du marché

UN DÉBUT DE MANDAT CHARGÉ EN ANIMATIONS !

Une fois la période de campagne électorale achevée, les jeunes ont pu participer à différentes commissions de travail et débiter quelques projets.

Acteurs le temps d'une journée, ils ont participé au tournage du court métrage réalisé en mémoire des silos.

S'en est suivi la participation au repas des aînés, où les jeunes élus se sont invités pour le goûter afin de partager un après-midi convivial autour de jeux de société et quelques gourmandises.

Dès le début d'année, ils ont participé à la décoration en vue du Carnaval et rencontré les bénévoles du comité des fêtes pour s'associer à leur ouvrage.

Enfin, notre CME a lancé une collecte de jouets qui s'achèvera le vendredi 4 avril 2025.

Des jeunes élus pleins d'idées et d'énergie, à qui les coups de téléphone pour solliciter des partenariats et la prise de parole pour les discours des commémorations ne font plus peur.

Prochain RDV le dimanche 27 avril pour la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.

Et soyez attentifs, vous les croiserez peut-être en allant faire vos courses à Saint-Satur prochainement...

